



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

La demande de renseignements est par les présentes modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités et conditions de la demande de renseignements demeurent inchangées.

N° de la modification : 1	Date de la modification : 17 janvier 2020
N° de dossier Bureau du directeur général des élections ECGZ-RFI-19-0664	
Titre : Modernisation des résultats des élections (MRE)	
Date de clôture de la demande de renseignements : 28 janvier 2020 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – rière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante : Bureau du directeur général des élections du Canada Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 fournisseur@elections.ca	
À l'attention de : Galina Zhukov Conseillère principale, Services de l'approvisionnement et des contrats	Tél. : 819-939-1486

Part 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente, conformément à cette modification, la demande de renseignements pour l'équipe technique du SGRC portant le numéro ECGZ-DR-19-0664 et datée du 13 janvier 2020 (la « DR »). Cette modification fait partie intégrante de la DR.
- 1.2** À moins d'indications contraires dans les présentes ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, tous les mots et expressions définis dans la DR et utilisés dans la présente modification ont le même sens que celui qui leur est attribué dans la DR.

Part 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de renseignements et Élections Canada y répond comme suit :

2.1 Question n° 1

Question :

Est-ce qu'un budget global a été établi pour ce projet?

Réponse :

Aucun budget n'a encore été alloué à l'éventuelle modernisation des résultats des élections. La présente demande de renseignements vise à recueillir de l'information pour préparer une proposition de projet. À l'heure actuelle, le projet vise à confirmer les attentes des Canadiens en ce qui concerne quand et comment leur communiquer les résultats des élections, à simplifier les processus opérationnels et à améliorer la gestion des résultats des élections grâce à la technologie.

2.2 Question n° 2

Question :

Élections Canada prévoit-il acheter du nouveau matériel informatique (c.-à-d. des tablettes, des serveurs, etc.) ou de nouveaux logiciels pour ce projet?

Réponse :

Nous en sommes seulement à l'étape de chercher des idées; aucune solution n'a été trouvée. Nous voulons recenser les solutions possibles et déterminer quelles options existent déjà ou pourraient être modifiées. Parmi les solutions possibles pour recueillir les résultats des élections, mentionnons la communication de ces derniers au directeur du scrutin par un travailleur électoral au lieu de vote, au moyen d'un téléphone (le

processus actuel), d'un système de reconnaissance vocale, ou de ses propres appareils munis d'une application mobile ou d'un navigateur Web.

2.3 Question n° 3

Question :

Quel est le système actuel qui doit être « modernisé »?

Réponse :

Élections Canada cherche à améliorer les systèmes et les processus qui appuient la saisie, la gestion et la diffusion des résultats des élections. Les processus et systèmes actuels ont été conçus sur mesure il y a plusieurs années et reposent sur des ressources humaines expérimentées. Nous devons tenir compte de la demande des intervenants (médias, candidats et citoyens canadiens) en ce qui concerne l'accès aux résultats et la répartition de ces derniers, alors que la façon dont ils utilisent l'information évolue. Le contexte a également changé en raison du nombre de résultats devant être recueillis le soir de l'élection. En effet, le nombre de votes exprimés lors du vote par anticipation et au moyen de bulletins spéciaux a beaucoup augmenté, et bien que le dépouillement de ces votes soit plus long, le public s'attend toujours à obtenir des résultats exacts rapidement. Par conséquent, l'organisme souhaite étudier la possibilité de « moderniser », et ainsi améliorer ses processus et son système d'information.

2.4 Question n° 4

Question :

La DR mentionne la « connectivité », précisant qu'aucune « connectivité » n'est établie entre les bureaux de scrutin et l'administration centrale d'EC. Que signifie « connectivité » dans ce cas? Et puis-je supposer qu'une telle « connectivité » est établie entre chaque bureau de scrutin et le bureau du directeur du scrutin local?

Réponse :

Le facteur de la connectivité a été inclus afin d'indiquer au fournisseur ce qui est actuellement offert pour appuyer la solution proposée. À l'heure actuelle, **aucune connexion réseau** n'est établie entre les bureaux de scrutin et l'administration centrale d'EC ou le bureau du directeur du scrutin. Le bureau du directeur du scrutin peut néanmoins se connecter au réseau de l'administration centrale au moyen d'un **réseau privé virtuel**.